

PROGRAMME

JEUNESSE
12-15 ANS



ETE 2013



MAISON DE L'ENFANCE
Rue des écoles
18570 LA CHAPELLE SAINT URSIN
02.48.26.43.47

DATES

Du lundi 8 juillet au lundi 2 septembre 2013 inclus.

HORAIRES

CENTRE DE LOISIRS

Journée	de 9 h 00 à 17 h 30
1/2 journée	de 9 h 00 à 12 h 00
	de 13 h 30 à 17 h 30

Attention : pour certaines sorties nécessitant un déplacement avec l'agglabus, le retour est dépendant des horaires d'été (dont nous n'avons pas connaissance au moment de l'impression de ce document) et peut avoir lieu **vers 17 h 45** l'après-midi.

ACCUEILS AVANT ET APRES CENTRE

de 7 h 30 à 9 h 00
de 17 h 30 à 18 h 30

Afin de ne pas perturber le fonctionnement du centre de loisirs, les départs des enfants avant la fin du centre devront être exceptionnels et le responsable de l'enfant devra signer une décharge de responsabilité.

INSCRIPTIONS

Une permanence sera assurée à la Maison de l'Enfance pendant ses horaires d'ouverture, du lundi au vendredi, à partir du :

- lundi 3 juin pour les enfants habitant à La Chapelle St Ursin
- lundi 10 juin pour les enfants résidant à Morthomiers en fonction des places disponibles
- lundi 17 juin pour les enfants des communes extérieures en fonction des places disponibles.

ATTENTION: chaque enfant doit absolument être inscrit ou réinscrit pour pouvoir fréquenter le centre de loisirs.

De plus les participations aux camps, aux sorties et aux ateliers devront être signalées à l'avance, la réservation définitive n'intervenant qu'après le versement d'un acompte (voir plus loin dans la rubrique tarifs).

Se munir:

- du carnet de santé ou du carnet de vaccination de l'enfant
- de l'avis d'imposition sur les revenus de 2011 pour les habitants de la Chapelle St Ursin uniquement (sans quoi le quotient le plus fort sera appliqué)
- du document de la CAF justifiant la réduction de tarif pour les ayant droits
- le cas échéant des documents fournis par votre entreprise pour des aides

Le dossier d'inscription doit être complet le premier jour de présence de l'enfant (bien mentionner le n° d'allocataire de la CAF sur la feuille d'inscription).

TARIFS

Le conseil municipal a décidé de maintenir le principe de **versement d'acompte** lors de l'inscription pour les sorties à la journée ou à la demi-journée (5 €) et pour les ateliers et les camps (10 €). Ces montants seront déduits de la facture que vous recevrez chez vous à la fin de l'été (fin octobre).

En cas d'absence de l'enfant, seules des raisons majeures (maladie avec justificatif, décès d'un proche dans la famille) étudiées au cas par cas par la commission enfance-jeunesse du conseil municipal permettront le remboursement de l'acompte versé. Dans tous les autres cas celui-ci restera acquis.

CENTRE DE LOISIRS

	LA CHAPELLE			Communes extérieures
Quotient familial	1	2	3	Sans quotient
Tarif à la journée	10 € 35	9 € 08	7 € 88	23 € 70
Tarif à la 1/2 journée	5 € 91	5 € 68	5 € 57	13 € 15

ACCUEILS AVANT ET APRES CENTRE

		LA CHAPELLE	Communes extérieures
Matin	de 7 h 30 à 9 h 00	1 € 36	2 € 10
	De 8 h 30 à 9 h 00	0 € 68	1 € 05
Après-midi	de 17 h 30 à 18 h 30	0 € 98	1 € 25

BARÈMES DU QUOTIENT FAMILIAL

Ressources annuelles+Primes+CAF —

Q=

Nombre de personnes du foyer X 12

Quotient 1: 736 € et plus

Quotient 2: 483 € à 735,99 €

Quotient 3: 482,99 € et moins

Les frais d'inscription s'élèvent à 3 € 50 par enfant.

Cette somme n'est pas à payer au moment de l'inscription, elle sera ajoutée à la facture. Celle-ci

Le Centre de loisirs, Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Il s'agit d'un service municipal destiné aux enfants de 3 à 15 ans de la commune. Quelques enfants des communes extérieures sont accueillis notamment dans le cadre de conventions (Morthomiers, Marmagne).

Les enfants sont répartis en 5 groupes d'âges:

- Maternels : 3 à 5 ans : 2010 (3 ans révolus) - 2009 - 2008
- Petits : 6 à 7 ans : 2007 - 2006
- Moyens : 8 à 9 ans : 2005 - 2004
- Grands: 10 à 11 ans : 2003 - 2002
- Ados: 12 à 15 ans : 2001 - 2000 - 1999 - 1998

Nous accueillons les enfants nés à partir du 1er janvier 1998 jusqu'aux enfants ayant 3 ans révolus au premier jour de présence au centre.

L'objectif principal est de:

PERMETTRE AUX ENFANTS DE VIVRE ENSEMBLE D'AGREABLES VACANCES EDUCATIVES.

L'équipe d'animation veillera pour cela à :

- Proposer et mener des activités diversifiées et de qualité
- Respecter le rythme de vie des enfants
- Favoriser le respect de chaque individu au sein de la collectivité
- Intervenir d'une manière adaptée et cohérente auprès des différents publics

L'équipe d'animation s'est réunie plusieurs fois avant le séjour afin d'élaborer un programme d'activités prenant en compte les objectifs sus cités. Ce programme comprendra des activités physiques et sportives, manuelles, culturelles, artistiques,...

Afin de permettre aux enfants de pratiquer des activités ne pouvant se réaliser sur la commune, nous organisons des mini camps.

Rôles \ Mois	Juillet	Août
Directeur (trice)	1	1
Directeur (trice) Adjoint(e)	1	1
Assistants de direction	3	2
Animateurs (trices)	12 la 1ère quinzaine, 11 la troisième semaine, 10 la dernière	7 la 1ère quinzaine, puis 10
Personnes de service	2	2

Notre projet pédagogique est affiché dans le hall de la Maison de l'Enfance et vous pouvez en demander un exemplaire à l'équipe de Direction.

Petites infos supplémentaires...

- ◆ Les ateliers sont des activités incluses dans les actions du centre de loisirs, aussi les enfants devront être présents sur l'ensemble de la demi-journée ou de la journée.
- ◆ Les repas lors des pique-niques et des camps sont fournis par nos soins.
- ◆ Il est déconseillé aux enfants d'apporter des biens sensibles (téléphone portable, mp4,...)
- ◆ Il est recommandé que les enfants aient une tenue adaptée aux activités prévues (ex: casquette, baskets, kway,...)
- ◆ Les termes du règlement intérieur doivent être respectés.

ACTIVITES

GROUPE DES ADOS : 12 à 15 ans

enfants nés en 1998 - 1999 - 2000 - 2001

JUILLET :

du 8 au 12

Camp accrobranches à Nançay

Grimpe dans les arbres, dévale les tyroliennes , que du bonheur !!!

Attention, ce camp nécessite de faire environ 1h30 de marche par jour et de faire 1m80 les bras levés

du 15 au 19

Atelier multisports (tchouk ball, kin ball, speedminton, möllky)

Du lundi au jeudi, l'atelier aura lieu les après-midis. Le vendredi aura lieu un tournoi sur la journée dans la salle de « fun sports » à Bourges

du 22 au 26

Camp voile à Goule

Baignade, catamaran, topaze, la vie au grand large ... Avec un dépaysement total cette année encore avec l'hébergement dans des tipis.

Attention : ce camp nécessite de posséder un test de natation (voir avec la maison de l'enfance).

le 29

Préparation de la fête de fin de mois

le 30

Bowling à Bourges

le 31

Piscine à vagues à Issoudun (journée)

le 1er août

Patinoire (journée)

Attention : retour 17 h 30

le 2 août

Fête de fin de mois (journée)

AOÛT :

du 5 au 9

Camp Hydrospeed / raft à Châteauneuf sur Cher

Sensations assurées avec la glisse sur l'eau, ça va bouillonner dans le stade d'eaux vives ! Rien de tel que l'été pour s'amuser dans l'eau et découvrir des activités nouvelles.

Attention : ce camp nécessite de posséder un test de natation (voir avec la maison de l'enfance).

du 12 au 14

Atelier échasses urbaines

Tu apprendras à te déplacer sur des échasses en alu très tendance et feras des jeux (basket, ...)

du 22 au 26

Camp multi-activités à Veaugues

Quatre ateliers seront proposés : rallye photos, construction de cabanes, découverte du monde des chauve-souris et peinture rupestre

du 29 au 1er septembre **Atelier capoeira**

Découvre cette activité mi sport mi danse, avec un professeur qualifié

le 30

Fête de fin de mois (journée)